

AVIS DU MAIRE

La Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une

RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL

se tiendra

Mardi 23 juin 2026 à 19 h 00

Salle Multiculturelle.

ORDRE DU JOUR :

- **Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026.**
- **Présentation de l'analyse des besoins sociaux.**
- **Délibérations :**
 1. *Affaires générales* – Modification de la composition des commissions municipales.
 2. *Affaires générales* – Désignation d'une nouvelle représentante du Conseil Municipal dans les commissions de travail et de réflexion n° 4 et 11 de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
 3. *Finances* – Fixation des tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} septembre 2026.
- **Questions diverses.**

En mairie, le 17 juin 2026
La Maire,
Marie-Noëlle GROCH

